

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE LES LICENCES DE FÉDÉRATIONS SPORTIVES AUTRES QUE LA FFA NE SONT DÉSORMAIS PLUS VALABLES ET QUE LA MENTION " NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE LA COURSE À PIED EN COMPÉTITION " SUR LE CERTIFICAT MÉDICAL EST INDISPENSABLE.



INSCRIPTIONS

Uniquement par courrier

A remplir en lettres capitales et à retourner à :

Foulées des Bistrots,
Café des Quatrans
6, rue Gémare
14000 CAEN,

avant le 23 juin 2009.

Aucune inscription ne sera prise sur place. Nombre d'inscriptions limité à 800.

Remplir correctement le bulletin ci-contre et joindre un chèque de : 5 euros, libellé à l'ordre des **Foulées des Bistrots** ainsi qu'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course pédestre en compétition datant de moins d'un an (original ou photocopie certifiée conforme par l'intéressé) ou une licence de la Fédération française d'athlétisme.

Renseignements au :
06 24 66 60 16



www.foulesdesbistrots.com Course à pied dans Caen

Vendredi 26 juin 2009, à 20h30

Cette course populaire de 7 km emprunte les rues du centre-ville de Caen (quartier Saint-Pierre et théâtre). Un parcours facile de deux boucles d'environ 3,5 km dans une ambiance de fête avec animations prévues par les bars situés le long du parcours avec, pour l'arrivée, la traversée du Café des Quatrans. Venez déguisé ! Parade à partir de 19h45. Les plus beaux lots pour les meilleurs déguisements.

- Dossard à retirer le jour de la course de 18h à 19h45, place Pierre-Bouchard.
- Départ à 20h30 de la place Pierre-Bouchard.
- Sécurité du parcours assurée jusqu'à 22h.
- Lots à chaque participant.

Course "Adultes" ouverte aux personnes de plus de 18 ans, munies d'un certificat médical.

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Sexe : M F Date de naissance : .. / .. / ..

A remplir obligatoirement :

Je m'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course pédestre en compétition ou à présenter ma licence de la FFA (les deux datant de moins d'un an) au plus tard lors du retrait des dossards conformément au décret du 23 mars 1999-223 et j'accepte le présent règlement de la course.

Fait le : Signature :

Organisée par l'Association "Les Foulées des Bistrots"